



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### énergies renouvelables

Question écrite n° 101891

#### Texte de la question

La France peut se fixer un objectif de 50 % de couverture de ses besoins en chauffage par énergies renouvelables « locales » (biomasse, déchets, géothermie) d'ici une génération, préconise un rapport sénatorial publié au mois de juillet 2006. Compte tenu des impératifs écologiques (réchauffement de la planète) et d'indépendance énergétique qui s'imposent plus que jamais à nous, il est indispensable que l'État montre l'exemple. Le rapport insiste sur le « gisement considérable de chaleur d'origine renouvelable » que constitue la biomasse : ressources forestières, en constante progression, ou sous-produits de l'agriculture et de l'élevage. De même la géothermie, au « potentiel de développement immense », et dont « le gisement apparaît totalement sous-exploité ». En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative de lui indiquer s'il compte inciter son administration à s'équiper en ce sens.

#### Texte de la réponse

Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA) contribue activement aux actions menées sous l'impulsion du ministère de l'écologie et du développement durable au plan national ou local pour encourager tant le respect de la biodiversité que le développement des énergies renouvelables. Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative participe à ces politiques de développement maîtrisé au plan national. Il veille à mener une action volontariste dans le domaine qui est le sien. Ainsi, dans le cadre de la construction ou de la rénovation d'équipements sportifs, le ministère a intégré le respect d'une démarche HQE (haute qualité environnementale), dont le choix d'énergies renouvelables pour le chauffage en particulier, dans les critères de subventionnement. C'est bien évidemment une dimension qu'il prend en compte pour les travaux relatifs à son propre patrimoine, par exemple dans le cadre de l'importante opération de réhabilitation de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), où les problèmes de chaufferie ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Il a par ailleurs incité les services déconcentrés et ses établissements à conduire une série d'actions visant à la maîtrise des énergies et d'une manière générale, à s'orienter vers des objectifs quantifiés en matière d'écoresponsabilité.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 101891

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 8 août 2006, page 8259

**Réponse publiée le :** 21 novembre 2006, page 12234